

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h à la date ci-dessous mentionnée, à la réception de la Maison du citoven, située au 12090, rue Notre-Dame, Montréal (Québec) H1B 2Z1, pour:

Appel d'offres: RP-IMM19-0528-11 Descriptif: Exécution de travaux pour la construc-

tion des vestiaires de soccer au parc René Masson Date d'ouverture: Le 23 octobre 2019

Dépôt de garantie: Cautionnement de soumission. Renseignements: Lamia Ghersi gestionnaire

immobilier, DTP RDP-PAT-TP-Soumissions@ville.montreal.qc.ca Veuillez indiquer clairement le numéro d'appel

d'offres RP-IMM19-0528-11 avec votre demande

de renseignements. Important: Une visite obligatoire des lieux devra se faire entre le 3 et 10 octobre 2019. La date limite pour prendre rendez-vous est le 2 octobre 2019

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin. DOCUMENTS Les documents relatifs à cet appel

d'offres seront disponibles à compter de la publication du présent avis. Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de

soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification

fournie en annexe du document d'appel d'offres. **OUVERTURE DES SOUMISSIONS**

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 11 h, le mercredi 23 octobre 2019, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur pré-

sentation, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1. La Maison du citoyen est ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi. L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-

aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Fait à Montréal, le 26 septembre 2019

Le secrétaire d'arrondissement Charles-Hervé AKA, LL.M, OMA